

NOM :	
PRENOM :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	
Si celui d'un parent, ami ou voisin ; préciser son nom :	
Adresse Email :	@
<i>Comment avez-vous connu la Halte du Cœur ?</i>	
<input type="checkbox"/> Ami, famille	<input type="checkbox"/> Services sociaux
<input type="checkbox"/> Autre (précisez) :	

A REMPLIR et A RETOURNER avec tous les justificatifs à :

LA HALTE DU COEUR
RUE PASTEUR - ZA DYNA OUEST
BP 80078 - BEAUPREAU
49601 BEAUPREAU EN MAUGES CEDEX

Pour tous renseignements complémentaires
Tél. : 02 41 63 51 59 (du lundi au vendredi de 9h à 12h)
Mail : contact@halteducoeur.org

Ne pas agraffer et ne pas scotcher les documents

Attention de bien affranchir votre courrier

Cadre réservé à La Halte du Cœur

LIEU DE DISTRIBUTION :	
NOMBRE DE COLIS PAR MOIS :	
Dossier reçu le :	
Accepté	Refusé



Pour l'étude de votre dossier, vous devez nous joindre les documents justificatifs des éléments suivants (voir liste page 3)

SITUATION FAMILIALE

- marié(e), célibataire, séparé (e), divorcé(e), veuf(ve),
 concubin(e), pacs, co-location, autre :.....

Nombre de personnes vivant à la maison :

	Nom	Prénom	Date de Naissance	Nom	Prénom	Date de Naissance
Adultes						
Enfants						

Détail de vos Revenus Mensuels				Détail de vos charges Mensuelles	
	Monsieur	Madame	Autre		
Salaire ou retraite				Loyer	
Pôle emploi				Mensualité emprunt maison	
RSA				Mensualité emprunt voiture	
Prestations familiales				Autre emprunt bancaire	
Allocation logement				Autres Dettes (Huissier)	
Pension invalidité				Crédits Conso (Cofidis, Sofinco, Cetelem...)	
Pension alimentaire reçue				Remboursement Surendettement	
Autres.....				Pension Alimentaire versée	
TOTAL				TOTAL	

Avez-vous déposé un dossier de surendettement : NON OUI

si oui, date d'accord :/...../.....

joindre une photocopie du tableau d'évolution des remboursements

Si vous êtes suivi par les Services Sociaux :

Nom de l'assistante sociale :.....

Adresse et Téléphone du centre social :
.....
.....

LISTE DES DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER

Concernant votre situation actuelle, veuillez nous fournir les photocopies des justificatifs suivants pour toutes les personnes au foyer (enfants de + de 18 ans compris):

1. Lettre expliquant votre situation
2. Livret de Famille (ou pièce d'identité pour les personnes seules)
3. Dernier Avis d'Imposition sur le revenu (Recto/Verso)
4. Revenus mensuels de moins de 3 mois, suivant votre situation :
 - 3 derniers bulletins de salaire
 - Indemnités journalières
 - Attestation de paiement CAF ou MSA (*RSA, allocations familiales ou allocations logement, AAH,...*)
 - Montant Journalier de Pôle Emploi
 - Retraites mensuelles et trimestrielles (*joindre le dernier relevé de compte bancaire faisant apparaître seulement les montants au crédit*)
 - Pensions alimentaires perçues
 - Pension de réversion
 - Pension d'Invalidité
5. Justificatifs pour les enfants de plus de 18 ans (Certificat de scolarité, salaires, pôle emploi, pension, RSA, ...)
6. Dépenses mensuelles du foyer de moins de 3 mois
 - Dernière quittance de loyer
 - Facture électricité ou téléphone ou gaz
 - Echéancier mensuel de l'emprunt maison
 - Echéancier mensuel des autres emprunts Bancaires
 - Echéancier mensuel des emprunts Consommations
 - Pensions Alimentaires versées
 - Tableau d'Evolution des remboursements en cas de surendettement
 - Dette d'huissier avec échéancier de paiement

ATTENTION !
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ÉTUDIÉ

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La Halte du Cœur est une association loi 1901 ayant pour objectif de contribuer à remettre debout des personnes et des familles en situation de précarité ponctuelle ou durable par le biais d'une aide alimentaire participative de qualité, en milieu rural tout en respectant la dignité de la personne. Pour plus de précisions : www.halteducoeur.org

L'aide alimentaire se présente sous la forme d'un colis de taille unique au tarif de **50€** et composé de produits secs, frais, surgelés et de fruits et légumes. Les retraits des colis alimentaires se déroulent entre 12h30 et 14h00 (**sauf Juin-Juillet-Août de 11H à 12H30**) sur un lieu communiqué en cas d'acceptation de votre dossier.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

- A chaque retrait de colis, vous devez apporter :
 - Le bon d'enlèvement délivré préalablement par l'association ;
 - La participation de 50€ par colis (Carte Bancaire (moyen de paiement privilégié), virement ou espèces) ; **chèque refusé**.
 - Votre pièce d'identité ;
 - Des sacs réutilisables **et** une glacière ou des sacs isothermes.
- Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez confier à une personne de votre entourage le retrait de votre colis. Pour cela, vous devez lui remettre en plus :
 - La partie « procuration » du bon d'enlèvement dûment complétée ;
 - La pièce d'identité de la personne.
- Nous vous rappelons qu'il est impératif de nous prévenir au moins 48 heures avant votre distribution, au 02.41.63.51.59 (standard ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h) en cas de :
 - Changement de votre situation personnelle ou professionnelle (déménagement, séparation,...) ;
 - Impossibilité pour vous de venir récupérer le colis à la date ou l'heure prévue ;
 - Souhait de votre part d'arrêter l'aide alimentaire.
- Le lieu de distribution est un lieu public que chacun se doit de respecter :
 - Propreté (veillez à laisser l'endroit aussi propre que vous l'avez trouvé) ;
 - Respect des règles du code de la route (stationnement, vitesse réduite...) ;
 - Les animaux doivent rester dans les véhicules ou être tenus en laisse.
- Les enfants sont sous la responsabilité de la personne qui les accompagne.

TOUT MANQUEMENT AUX PRÉSENTES RÈGLES ENTRAINERA L'ARRÊT IMMÉDIAT DE L'AIDE FOURNIE PAR L'ASSOCIATION LA HALTE DU CŒUR.

Je soussigné(e) certifie, que tous les renseignements donnés (pages 1 et 2) sont exacts et sincères et je m'engage à respecter les règles de fonctionnement ci-dessus.

Fait à , le

Signature

